

# 40 ANS CCR Programmes Internationaux

Alger - 6 novembre 2013

Cyrille Brand, Directeur Commercial, Marsh France

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Qu'est-ce?

Un programme d'assurance est dit « international » dès lors qu'il couvre, via **une ou plusieurs** polices, des risques situés dans le pays de la holding du client **et** à l'étranger de celui-ci.

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Le « non-admitted »

Une assurance est dite « non-admitted » si elle est exercée, pour des biens ou des activités situées dans un pays X, par un assureur domicilié dans un pays Y, sans qu'il le soit dans le pays X.

Exemple: assureur français garantissant des biens à Monaco sans représentation ou agrément local.

**En règle générale, le « non-admitted » n'est pas autorisé, mais il existe des exceptions: pays de la zone LPS pour un assureur implanté dans un autre pays de la dite zone, Norvège, Chili etc...**

Quand il est autorisé, le non-admitted peut l'être sous conditions (de branche, de taxes etc....)

Sources: Base Country Intelligence – accessible via Inside Marsh / Ressources / Tools

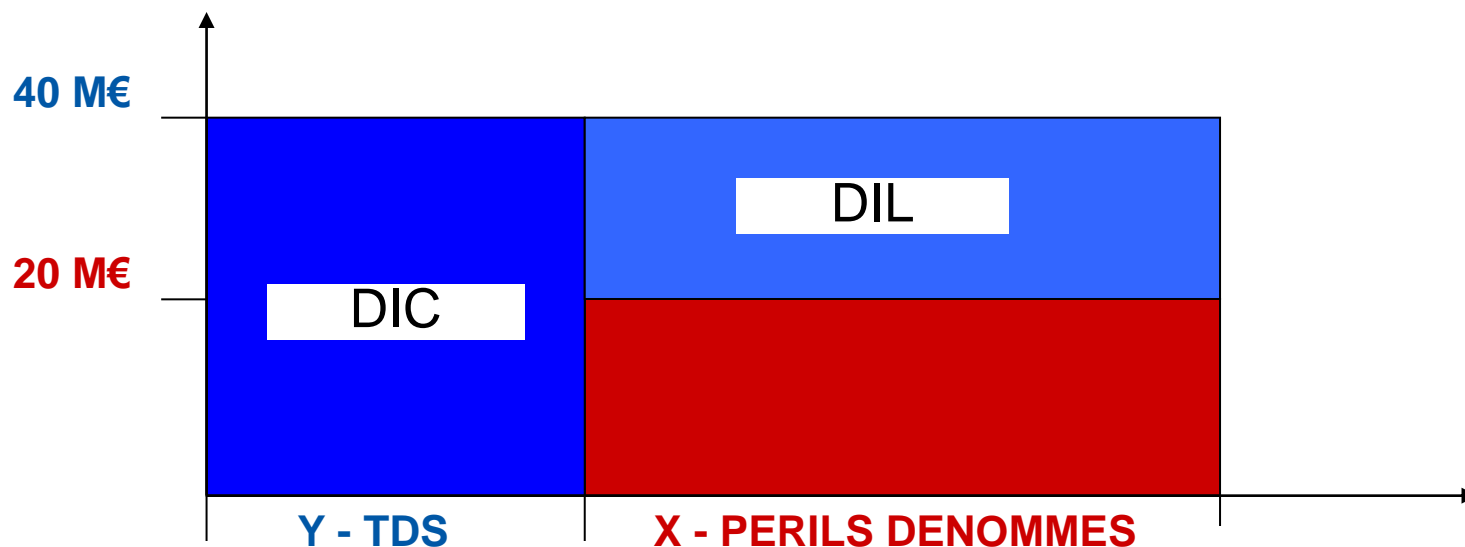
# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## La DIC/DIL

La clause « DIC/DIL » (Difference In Conditions / Difference In Limits), permet de **compléter** les garanties d'une police X, pour les porter au niveau de celle d'une police Y, au titre de laquelle elle est accordée.

Exemple (en dommages):

police X périls dénommés LCI 20 M€ - police Y TDS LCI 40 M€



# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## La DIC/DIL (2)

Lorsqu'elle vient compléter, dans une police émise en France, les garanties d'une police locale couvrant des risques à l'étranger, la clause DIC/DIL accorde de facto une garantie en « **non-admitted** » .

Lorsque le « non-admitted » est autorisé dans le pays considéré, la prime DIC/DIL émise en France est théoriquement passible des taxes du dit pays (dans le cas de la LPS notamment).

Le texte de la clause DIC/DIL – et donc sa portée réelle - sont négociés avec les assureurs: exclusions, lieu et monnaie de paiement des sinistres...

## PROGRAMMES INTERNATIONAUX

### La Clause d'intérêts financiers (FINC)

Cette clause permet d'indemniser une société assurée dans une police X émise en France le préjudice financier qu'elle subit du fait d'un sinistre survenant à une de ses filiales assurée au titre d'une police Y, et non entièrement indemnisé.

Lorsqu'elle vient compléter, dans une police émise en France, les garanties d'une police locale couvrant des risques à l'étranger, la clause FINC accorde une garantie de pertes pécuniaires à une société assurée en France. **Ce n'est donc pas une garantie en non-admitted.**

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## La Clause d'intérêts financiers (FINC) (2)

Avantage: le montage est fiscalement et juridiquement correct

Inconvénient: il faut qu'il y ait un préjudice financier réel à la société française, consécutif à un sinistre affectant sa filiale.

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les deux types de police

Un programme international se compose en *principe* de deux types de polices:

- la **master-policy** émise dans le pays X
- les **polices locales** émises dans les autres pays du programme, étant entendu que l'émission d'une police locale n'est pas obligatoire dans un pays où le « non-admitted » à partir du pays X est autorisé (cas de la LPS par exemple).



# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les différents types d'assureurs

Les différents types d'assureurs intervenant sur un programme international sont les suivants:

- l'**apériteur** du programme: c'est l'apériteur (ou l'assureur à 100%) de la master-policy
- éventuellement les **coassureurs** de la master-policy
- les assureurs **locaux** filiales ou **représentants** de l'apériteur
- les **autres** assureurs **locaux**

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les différents types d'assurés

Les différents types d'assurés garantis au titre d'un programme international sont les suivants:

- le **souscripteur** du programme: c'est le souscripteur de la master-policy
- les **filiales** du pays de la master policy
- les **filiales** des pays autres que la master policy, couverts dans la master policy
- les **filiales** des pays autres que la master policy, couverts dans les polices locales

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les différentes catégories de polices locales

Dans le cadre d'un programme international, on peut trouver les 3 catégories de polices locales suivantes:

- les polices « **intégrées** » : émises à 100% - cas habituel – par le représentant de l'apériteur du programme, elles sont réassurées par celui-ci; elles peuvent être identiques ou non au texte de la master, et bénéficiaire, si nécessaire, de la garantie DIC/DIL de la master, ou d'une couverture FINC
- les polices « **coordonnées** » : émises ou non par le représentant de l'apériteur du programme, elles ne sont pas réassurées par celui-ci; elles peuvent être identiques ou non au texte de la master, et bénéficiaire, si nécessaire, de la garantie DIC/DIL de la master,
- les polices « **hors programme** » : émises par des assureurs locaux en dehors du schéma du programme

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les programmes « intégrés » (1)

Un programme international est « **intégré** » quand:

- les garanties accordées au titre des polices locales par le représentant (« fronteur ») de l'apériteur du programme sont réassurées par le ou les assureurs de la master-policy,

et/ou

- certains pays sont couverts en « non-admitted » dans la master policy,

de telle sorte que:

- les couvertures du programme soient acquises de manière identique à chacun des assurés,
- **elles soient accordées par les assureurs de la master-policy**

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les programmes « intégrés » (2)

Les textes des polices locales sont:

- soit (**cas rare**) identiques à celui de la master policy
- soit (**cas général**) émises sous la forme « local good standards » et complétées par une clause DIC/DIL dans la master-policy, ou une garantie FINC

Les fronteurs rétrocèdent la prime locale HT, déduction faite de la commission de courtage, de celle de fronting (de 5 à 10%), et d'une éventuelle rétention locale, à l'apériteur du programme, qui verse leur quote-part aux coassureurs de la master policy (coréassureurs de la police locale).

**En principe la DIC/DIL est gratuite**, car la prime locale est supposée financer la totalité des garanties du programme.

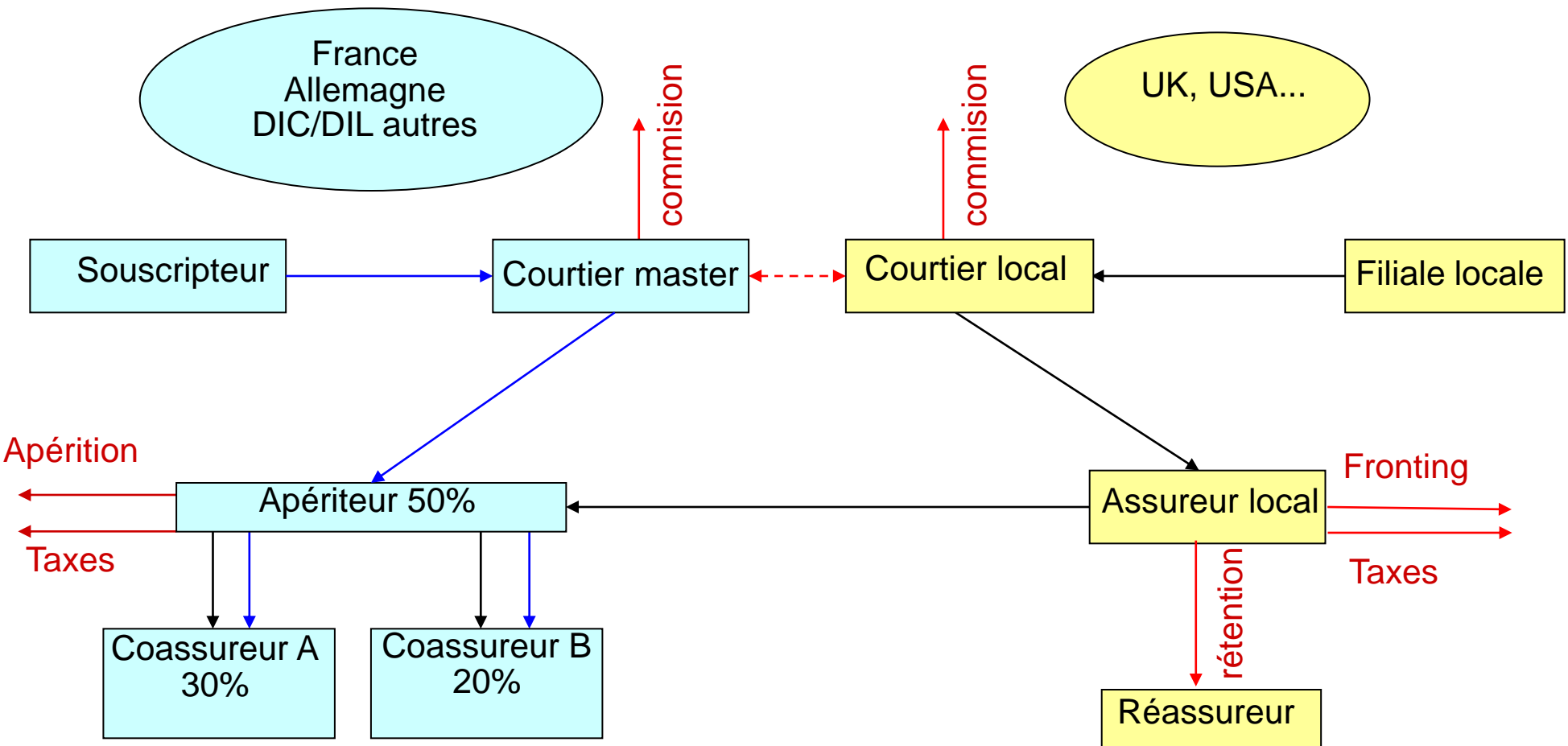
Les sinistres sont payés par les coréassureurs de la master-policy et l'éventuel coassureur/réassureur local

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Programme intégré : schéma de circuit des primes

### Master-policy

### Polices locales

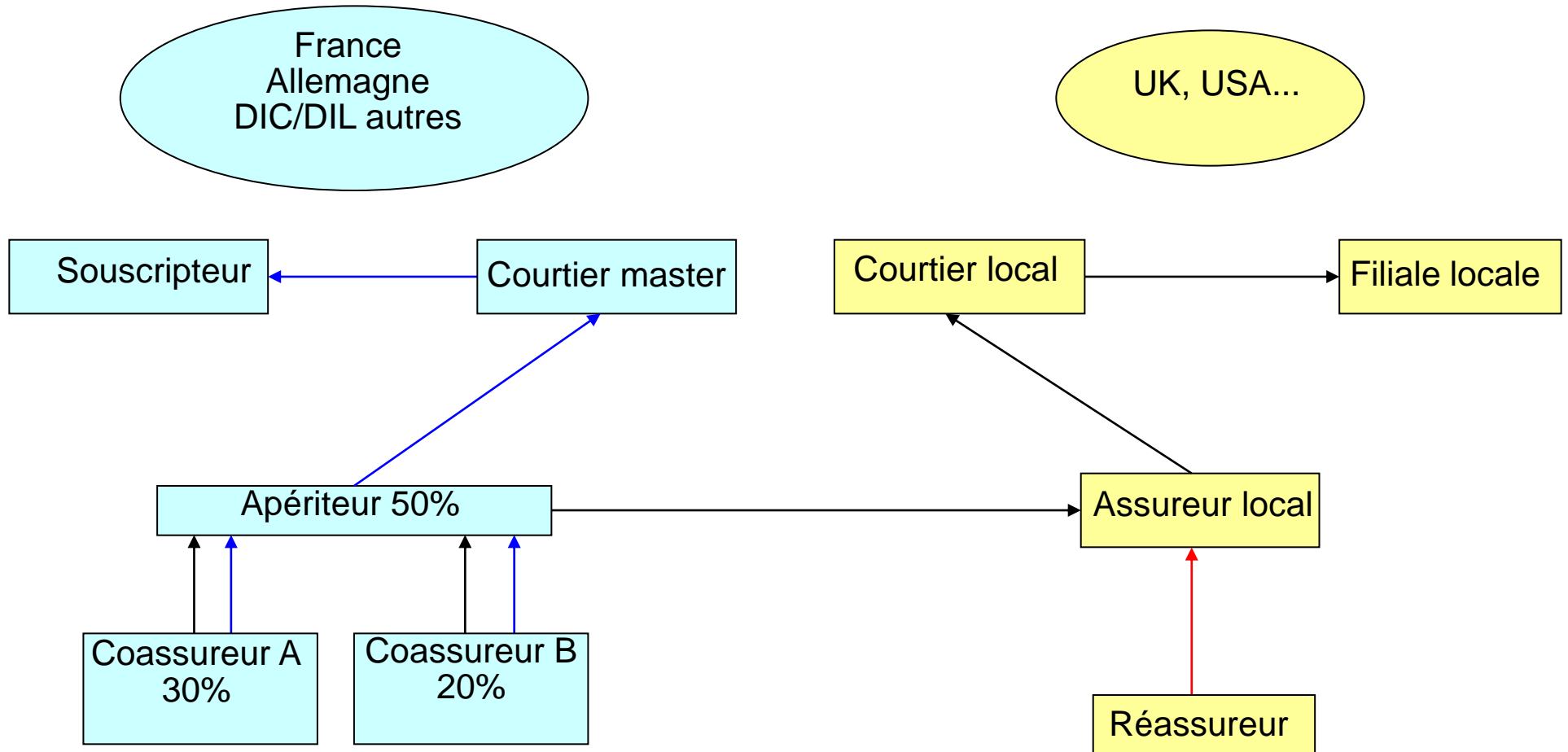


# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Programme intégré : schéma de circuit des sinistres

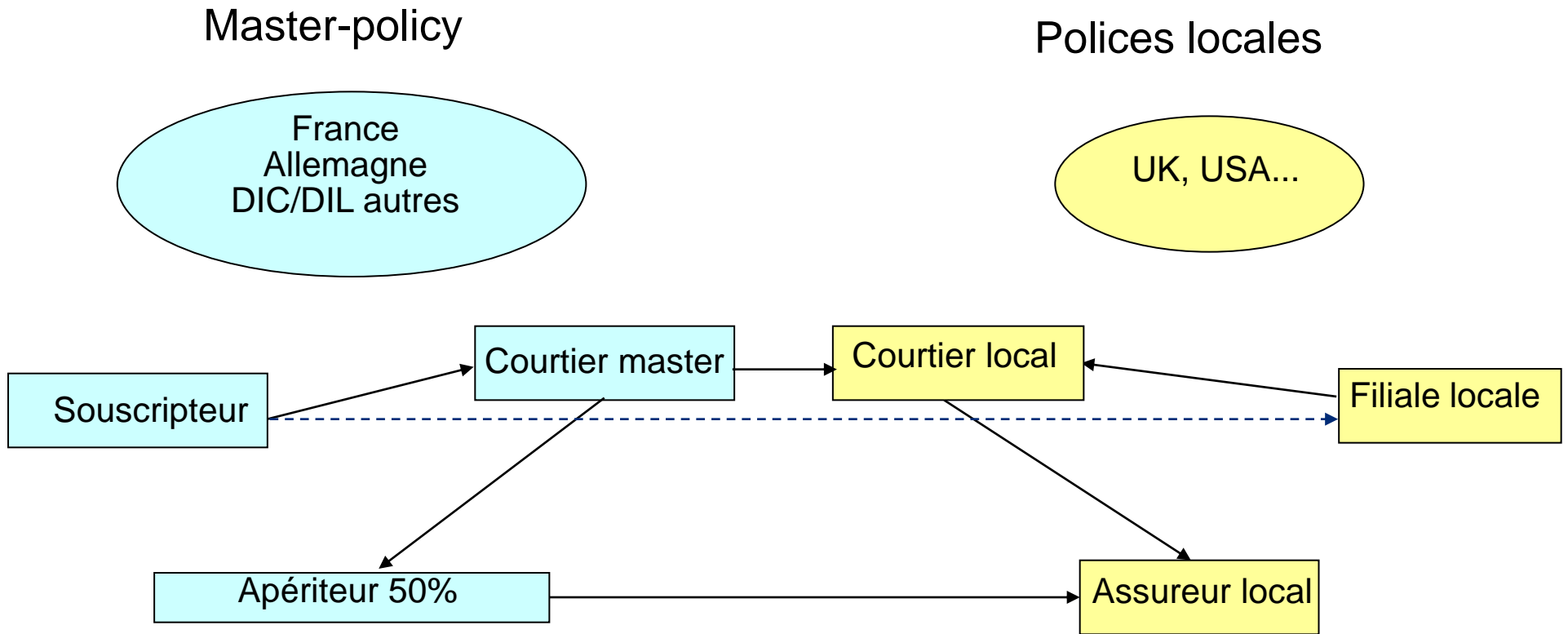
Master-policy

Polices locales



# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Programme intégré : schéma de circuit des instructions





# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les programmes « coordonnés » (1)

Un programme international est « **coordonné** » quand:

- les garanties accordées au titre des polices locales par le représentant (« fronteur ») de l'apériteur du programme ne sont pas réassurées par le ou les assureurs de la master-policy
- elles sont complétées par une garantie DIC/DIL accordée au titre de la master policy, ou une garantie FINC

de telle sorte que:

- les couvertures du programme soient acquises de manière identique à chacun des assurés
- **elles soient accordées et par les assureurs de la master-policy, et par les assureurs locaux**

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les programmes « coordonnés » (2)

Les textes des polices locales sont:

- soit (**cas rare**) identiques à celui de la master policy
- soit (**cas général**) émises sous la forme « local good standards » et complétées par une clause DIC/DIL dans la master-policy, ou une garantie FINC

Les assureurs locaux ne rétrocèdent pas la prime locale. **En principe la DIC/DIL est payante** dans la master-policy, car les assureurs de la master-policy ne perçoivent pas de prime locale pour compenser leur garantie.

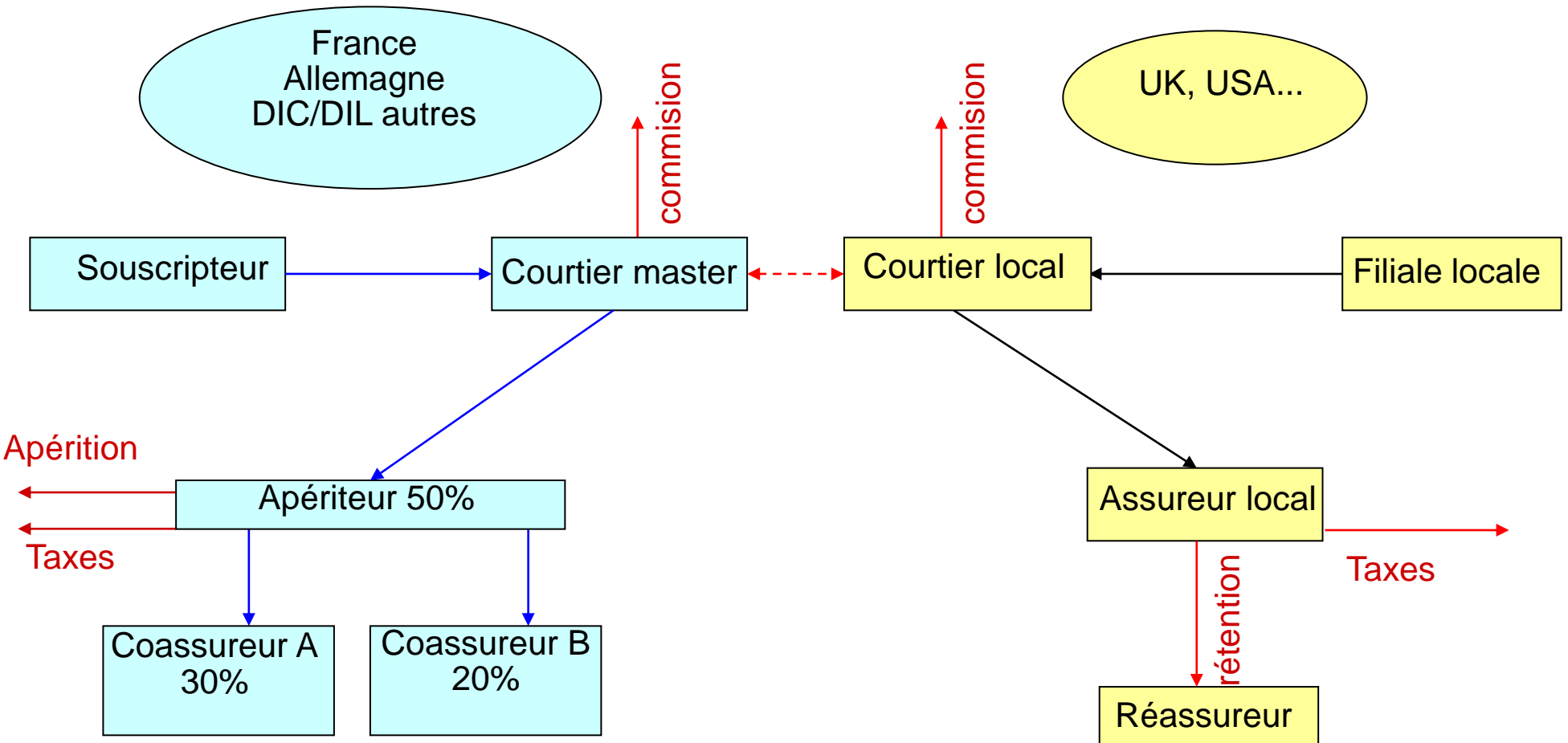
Les sinistres sont payés et par les assureurs de la police locale, et par ceux de la master-policy au titre de la DIC/DIL.

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Programme coordonné : schéma de circuit des primes

### Master-policy

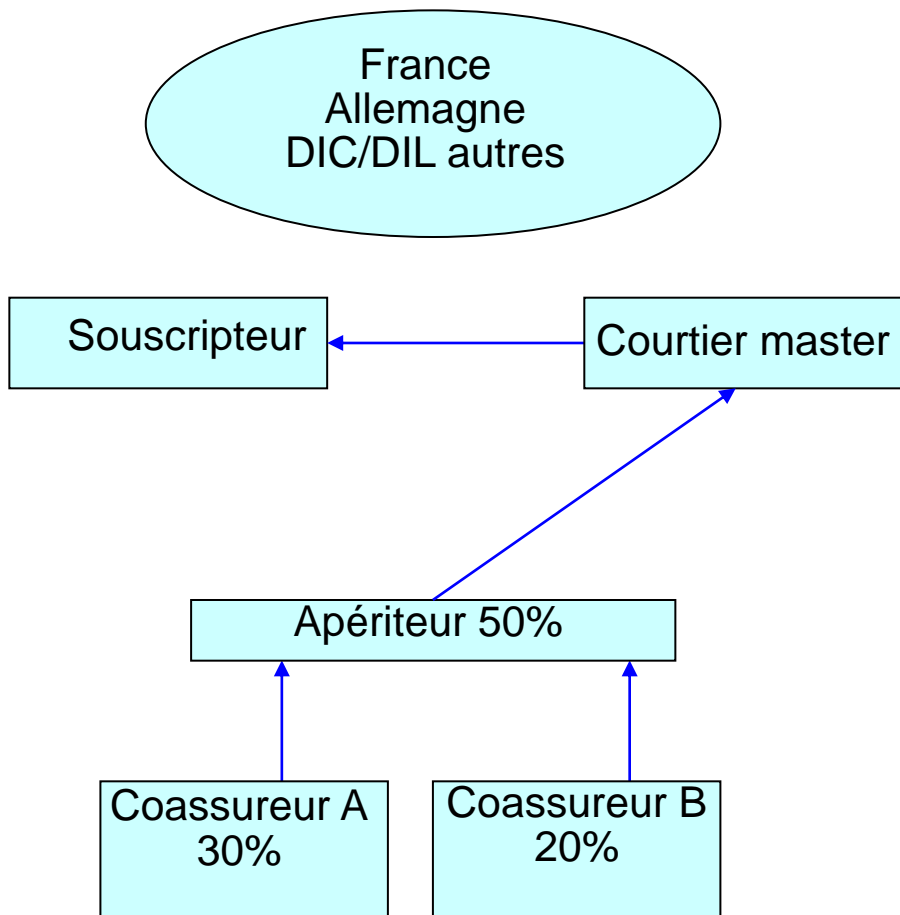
### Polices locales



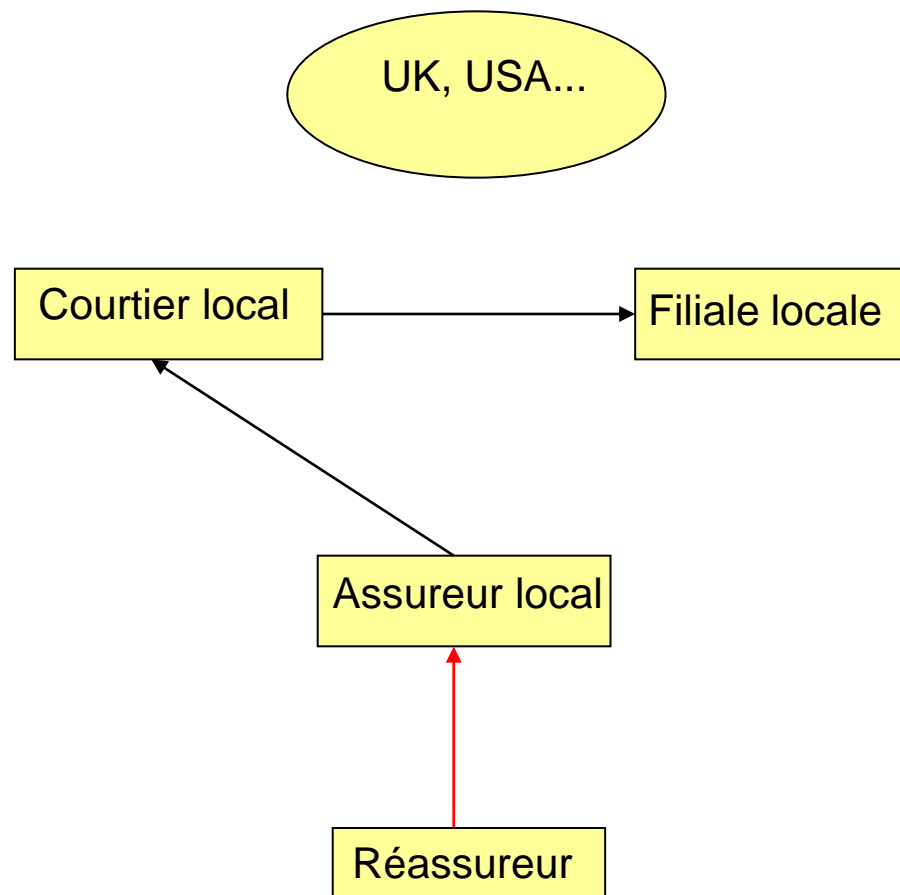
# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Programme coordonné : schéma de circuit des sinistres

### Master-policy

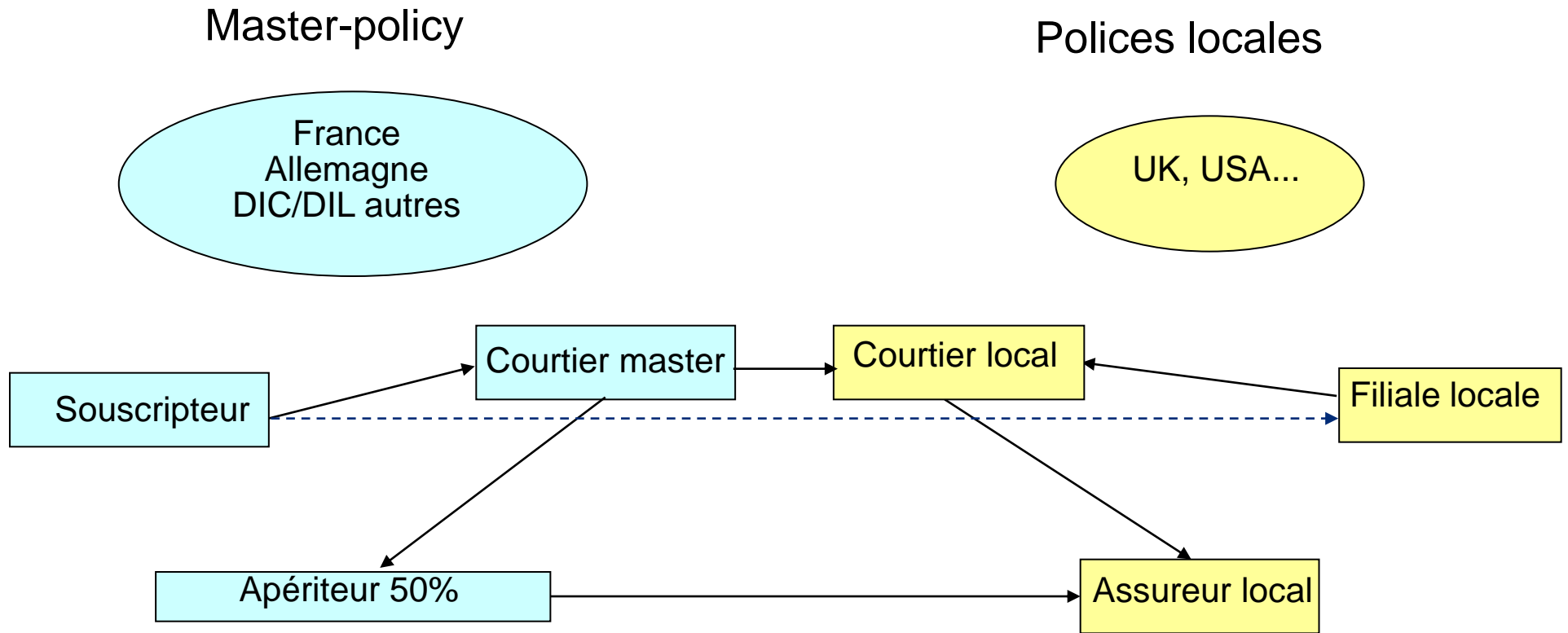


### Polices locales



# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Programme coordonné : schéma de circuit des instructions



# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

**Avantages** / **inconvénients** polices **intégrées** / polices coordonnées

## Avantages:

- la prime est payée par la filiale locale
- les primes sont perçues et les sinistres sont payés par les coassureurs de la master-policy,
- l'assureur local n'a pas de problème de capacité
- la DIC/DIL est gratuite (fiscalement / juridiquement « correct »)
- la tarification est faite par les assureurs de la master (sous réserve de tarifs locaux obligatoires)

## Inconvénients:

- les frais de fronting, qui renchérissent la prime
- la nécessité d'une prime minimum qui justifie le coût de gestion des transferts de fonds entre les différents acteurs
- la réassurance des polices locales n'est pas toujours autorisée

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

**Avantages** / **inconvénients** polices **locales** / LPS

## **Avantages:**

- le règlement des sinistres est facilité
- le courtier local apporte son conseil et ses capacités de gestion (attestations, collecte des capitaux, sinistres) dans la langue locale
- la mise en place est facilitée pour des garanties locales obligatoires (Consortio, Pool Re, EL...)

## **Inconvénients:**

- les frais de fronting
- la commission et/ou les fees du courtier local
- la nécessité d'une prime minimum qui justifie le coût de gestion des transferts de fonds entre les différents acteurs

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Quand choisir la LPS?

- quand le Groupe assuré a une « culture » de contrôle **centralisé**: nécessité de collecter les primes et les mises à jour des capitaux sans l'appui d'un courtier local
- quand les franchises sont élevées: **pas de fréquence** de sinistres à gérer depuis la France; **en RC, privilégier la police locale**
- quand le facteur « **prix** » est décisif: la LPS permet d'économiser les commissions de fronting et les commissions du courtier local (NPT)
- quand la police locale n'est pas obligatoire pour accorder des garanties annexes ou « culturellement » inconnues en France



# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

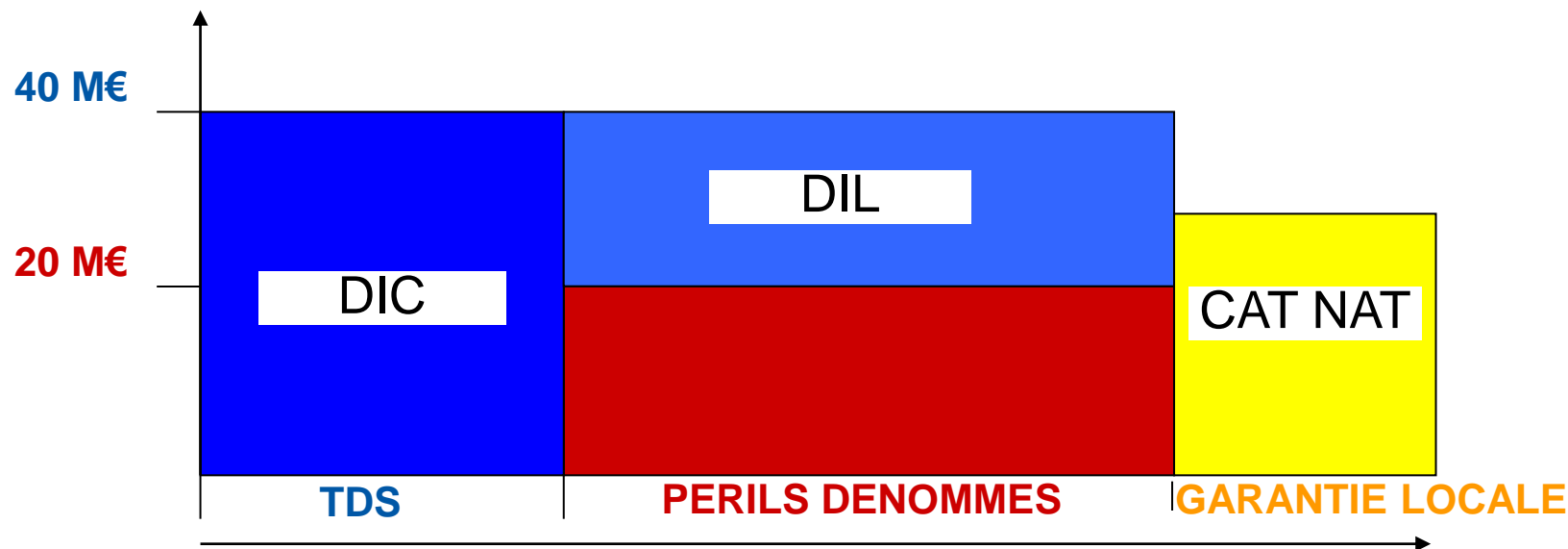
## La réalité des montages / la pratique des marchés

- Dans la **réalité** un programme international intègre souvent plusieurs types de polices pour les filiales locales:
  - LPS
  - polices locales intégrées
  - polices locales coordonnées
  - polices hors programme
- Dans la **pratique des marchés**, un programme international est le plus souvent réalisé sous forme:
  - **intégrée en dommages**
  - **coordonnée en RC** (avec les risques de non-conformité légale et fiscale afférents pour les pays où le non admitted n'est pas autorisé)

# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les garanties locales (obligatoires ou optionnelles)

Certaines garanties obligatoires apparaissent dans les polices locales ou la master (en « non admitted ») pour certaines filiales : Pool Re au UK, Cat Nat en France, Recours des voisins dans les pays de droit napoléonien, TRIA aux USA, EL (UK), RC Patronale (Belgique), RC ouvrier (Italie) etc..., sans bénéficier aux autres entités couvertes par le programme.



# PROGRAMMES INTERNATIONAUX

## Les atouts de Marsh

- Notre **réseau**:
  - Le plus complet (110 pays)
  - Totalemment intégré
- Notre **expérience** de ce type de montage et notre capacité à conseiller nos clients et nos prospects au mieux en la matière.
- Nos **outils** (NPT, GPD) et notre practice international